



## Fiche technique Cohérence

### Exclure les OGM de la Restauration Collective.

Responsable de restauration collective, vous souhaitez exclure les OGM des repas? Nous vous proposons une rédaction pour spécifier l'exclusion des OGM dans les cahiers des clauses particulières de votre organisme en ajoutant les articles suivants :

#### **Article X Organisme génétiquement modifié (OGM) :**

Les produits proposés ne devront pas comporter d'ingrédients portant la mention « génétiquement modifié » ou être issus d'organismes portant la mention « génétiquement modifiés » (OGM) conformément au règlement européen 1829/2003 du 22 septembre 2003.

Les denrées alimentaires ne doivent pas être issus d'animaux nourris avec des aliments "génétiquement modifié" ou contenant des ingrédients «génétiquement modifiés».

Les fournisseurs produiront un certificat des industriels et/ou des producteurs portant sur l'étiquetage des denrées alimentaires proposées comme « nourri sans OGM (0,9%) » ou « nourri sans OGM (0,1%) » pour les viandes et « issu d'animaux nourris sans OGM (0,1%) » ou « issu d'animaux nourris sans OGM (0,9%) » pour les produits laitiers et ovo-produits, confirmant l'absence d'OGM dans les produits proposés, en conformité avec la réglementation en vigueur, notamment le Décret n°2012-128 du 30 Janvier 2012».

La fiche technique des produits devra détailler les procédures de traçabilité et de contrôle du caractère « sans OGM » des produits.

Il pourra être procédé à 1 visite annuelle pour s'assurer de la conformité des modes opératoires décrits dans la réponse.

Auquel il convient d'ajouter dans le Cahier des Clauses Particulières (CCAP), Chapitre Livraison / Formalité :

« Chaque colis ou unité de vente du lot devra être étiquetée comme « nourri sans OGM (0,9%) », « nourri sans OGM (0,1%) », « issu d'animaux nourris sans OGM (0,9%). » ou « issu d'animaux nourris sans OGM (0,9%). »

Document issu de l'étude sur le choix d'une restauration collective sans OGM, réalisée par Cohérence, avec le soutien de la Région Bretagne.

Pour en savoir plus, contacter le Réseau Cohérence : 02.97.84.98.18 ; [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org)